
Le rapport de la Cour des comptes sur la Direction générale des Finances publiques n'est une nouvelle fois abordé que dans une logique libérale de destruction du service public de proximité. Certains passage font d'ailleurs froid dans le dos quand il s'agit d'aborder les « importants gisements de productivité demeurent inexploités ».

La Cour des comptes semble devenue experte en activité minière ! Il est aussi surprenant de voir à quel point la Cour est au service des intérêts du pouvoir plus que de la population. Elle déclare pourtant en préambule aborder ses rapports publics avec « indépendance, contradiction et collégialité ».

La suite dans le document joint

Public: [Missions](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
